SENAT
2014

Unis POUR LA GIRONDE

UNE *force* POUR LA GIRONDE

À l'heure de désigner leurs représentants au Sénat, les élus girondins seront sans nul doute animés par deux motivations majeures.

Celle d'abord de rendre au Sénat tout son rôle, en particulier lorsque l'ensemble des élus et de la population est confronté à multiples projets de profonde redéfinition des territoires, de la commune à la région en passant par les intercommunalités et le département ; lorsque les équilibres villes-campagnes sont entièrement à repenser ; lorsque la situation économique et sociale de la France exige une mobilisation optimale de ses forces vives.

Celle ensuite de donner une majorité effective au Sénat, afin qu'il puisse disposer des moyens de l'action. La Haute Assemblée, parce qu'elle est peu touchée par les luttes partisanes, parce qu'elle cumule une somme inégalée de connaissances sur l'état réel du pays, parce qu'elle sait intégrer la contribution de chacun, est reconnue pour son expertise en matière législative. Elle doit retrouver la capacité de remplir son rôle constitutionnel de représentant des collectivités.

La Gironde veut continuer à s'inscrire dans cette voie. La liste « Unis pour la Gironde » est bâtie pour cela. Trois sénateurs dont les bilans sont aussi complémentaires que probants, huit candidats représentatifs de la réalité de notre département aux sensibilités proches, unis face à une tâche commune et prioritaire : conforter nos collectivités, nos territoires, notre pays dans les rôles et la place qu'ils sont menacés de perdre.

Un des deux piliers de la représentation nationale va être renouvelé. Qu'il s'agisse là, pour la Gironde comme pour la France, de lui redonner son rôle de force de proposition au service des élus.

Xavier PINTAT, Marie-Hélène des ESGAULX, Gérard CÉSAR, Nathalie DELATTRE, Alain CAZABONNE, Florence LASSARADE, Yves d'AMÉCOURT, Valérie DUCOUT.

Unis POUR LA GIRONDE SÉNAT 2014

Pour une justice territoriale

Xavier PINTAT

> Sénateur de la Gironde
(Vice-Président de la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et des Forces Armées)
> Maire de Soulac-sur-Mer
> Président du SDEEG.

PRIORITÉS

Une majorité cohérente au Sénat, pour la Gironde, pour la France

Une réforme territoriale démocratique et efficace

Le déploiement du très haut débit pour un égal accès des territoires aux services publics.

Nul n'ignore l'importance particulière que revêt l'élection sénatoriale, survenant dans un contexte où il est impératif de rendre sans délai toutes ses chances à notre pays. La vie parlementaire doit retrouver sa pleine capacité d'expertise et de réflexion dans une situation marquée par les crispations, mais aussi de réflexion et d'action face à des choix où l'erreur est désormais interdite.

La réforme territoriale est au premier rang de nos priorités. On ne peut s'enliser dans les atermoiements, car plus aucune de nos collectivités n'est aujourd'hui assurée de sa pérennité. Rien ne sert de disserter sur la ***quantité*** *de communes, départements, régions ou tout autre échelon, sans propositions concrètes et cohérentes sur leur* ***qualité****.*

Une remise à plat intégrale suppose une attribution des compétences conforme aux réalités, une adéquation financière indiscutée, un développement de l'assistance technique aux élus et personnels des collectivités. Les décisions devront être lisibles pour le citoyen et inspirées par le seul intérêt général.

Une véritable ***« justice territoriale »****, excluant toute différence de traitement, sera seule garante d'un aménagement équilibré du territoire.*

Cette ambition doit s'appuyer sur le développement de deux outils. L'un est financier, il s'agit des fonds de péréquation ; l'autre est technologique, il s'agit du déploiement du très haut débit. Accéder au très haut débit, où que l'on se trouve, c'est l'assurance de pouvoir avoir accès à ce qui se fait de meilleur, que ce soit en terme d'éducation, de culture, de santé…

Supprimer la fracture numérique, c'est supprimer la fracture territoriale et la fracture sociale.

Le Sénat, représentant désigné des territoires dans leur diversité, doit retrouver toute sa capacité à transcrire nos choix dans la loi.

Unis POUR LA GIRONDE SENAT 2014

La Commune, cellule de base

Marie-Hélène des ESGAULX

> Sénateur de la Gironde
> Secrétaire du Sénat
> Maire de Gujan-Mestras
> Présidente de la COBAS

PRIORITÉS

Porter et défendre à la Haute Assemblée des convictions profondes dans un moment difficile pour notre pays

Mettre mon expérience en matière de finances publiques à la disposition de tous.

*L'État doit revoir l'effort financier demandé aux collectivités jusqu'en 2017 et qui se traduit par une baisse des dotations (DGF). Je m'y emploierai car cela entraîne une diminution de l'épargne nette et va aboutir au repli des dépenses d'investissement. Tout ceci aurait des **conséquences graves** pour notre département pour ses habitants et ses entreprises, un risque déflationniste,*

*Membre de la Commission des finances du Sénat, je souhaite contribuer au débat sur la réforme territoriale en posant comme principe que cette réforme doit être d'abord une **bonne réponse** aux problèmes réels des territoires et surtout pas une mauvaise réponse au déficit budgétaire de l'État, sa dette croissante et le coût de son refinancement. Il faut rappeler que les collectivités territoriales assurent correctement l'administration des territoires, le service public de proximité et l'essentiel de l'investissement public (2/3) ; il faut refuser que l'intercommunalité à marche forcée ne soit l'antichambre de la disparition des communes qui doivent rester la cellule de base de notre démocratie locale. L'existence de 36600 communes dans notre pays est une caractéristique originale qui répond à l'étendue du pays et à la diversité de ses terroirs. C'est une **source de richesse** pour la démocratie locale et la cohésion sociale.*

Je veux assurer à notre département de la Gironde la place qui doit être la sienne, à savoir celle d'un grand département et être pour ses élus locaux un interlocuteur privilégié, disponible et à l'écoute.

Unis POUR LA GIRONDE SÉNAT 2014

Faire face à l'instabilité actuelle

Gérard CÉSAR

> Sénateur de la Gironde
(Vice Président de la Commission Économique du Sénat, Président du groupe d'étude de la vigne et du vin)
> Maire de Rauzan
> Président de l'association des Maires de la Gironde
> Président de la CdC de Castillon-Pujols

PRIORITÉS

VITICULTURE, AGRICULTURE ET FORÊT
Consolider la première source de richesses et d'emplois de la Gironde

URBANISME
Modifier la loi ALUR

TERRITOIRES
Lever les menaces sur l'avenir des communes.

Comme je l'ai toujours été, je souhaite être à votre écoute et à vos côtés, vous aider, vous conseiller et vous accompagner tout au long de votre mandat.

Mes responsabilités de Président des Maires de la Gironde et de communauté de communes, m'ont apporté une grande expérience du terrain et des difficultés des collectivités locales.

*Dans la **période d'instabilité** que nous traversons : baisse des dotations aux collectivités, désengagement de l'État (réforme des rythmes scolaires, instruction des permis de construire,...), ajouts permanents de normes toujours plus contraignantes, réforme territoriale, menace sur l'existence des communes, sur l'organisation des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des syndicats, je veux soutenir avec conviction et détermination, l'ensemble du territoire girondin et de ses spécificités.*

*Si la coopération entre nos communes au sein d'EPCI est indispensable, leur **existence propre** est impérative.*

Il est en effet primordial de veiller au maintien de nos communes en refusant notamment l'élection des Présidents d'intercommunalité au suffrage universel direct.

Les communes, dans la situation difficile que nous traversons actuellement, sont pour beaucoup un rempart et un soutien irremplaçables. Elles sont les premiers garants de la proximité tant demandé par nos concitoyens et doivent donc être préservées.

*Il serait toutefois préférable, avant de se lancer dans des découpages hasardeux, de prévoir quelles seront les **compétences** de chacun des échelons en particulier les régions et les départements.*

Je souhaite agir pour modifier la loi ALUR, la rendre applicable notamment en zone rurale et laisser le libre choix aux élus.

Je poursuivrai également mon action déterminée en tant que Président du groupe d'études de la vigne et du vin, mais aussi en tant que membre des groupes forêt-filière bois, et chasse et pêche, sur des sujets particulièrement importants pour l'économie et le patrimoine de notre région.

Unis POUR LA GIRONDE SENAT 2014

Efficacité et Humanisme

Nathalie DELATTRE

> Adjointe au Maire de Bordeaux
> Conseillère Communautaire à la Communauté Urbaine de Bordeaux
> Chevalier de l'Ordre National du Mérite
> Présidente départementale de l'association des Visiteurs de Malades en Établissements Hospitaliers
> Conjointe de viticulteur

PRIORITÉS

PROXIMITÉ
Créer des synergies entre les territoires, être au service des élus

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI
Consolider le tissu de nos entreprises, mettre en valeur notre attractivité

TERRITOIRES
Défendre les communes pour préserver qualité de vie, services et écoute.

*Deux valeurs indissociables doivent être réhabilitées aux yeux de nos concitoyens : **l'humanisme et le courage,** dont chaque élu aujourd'hui fait preuve en assumant des responsabilités.*

Cette véritable ambition doit permettre, en ces temps difficiles, notamment pour les plus fragiles, de considérer la personne dans toute sa dignité, afin qu'elle prenne sa part dans le redressement national. Les meilleurs moyens demeurent la politique de proximité et la bonne appréhension des différents échelons de décision, qui seront particulièrement utiles lorsque viendra le temps de déterminer les meilleures répartitions territoriales.

*Dans cette tâche lourde mais décisive, les élus locaux, aidés et soutenus par les sénateurs, doivent bénéficier des **moyens adéquats,** pour qu'ils participent plus efficacement au renforcement des territoires, au développement économique, social et culturel de leurs communes.*

Élue de la métropole et immergée dans la ruralité, je mesure quotidiennement ce que les territoires ruraux et urbains peuvent s'apporter mutuellement, tout en conservant leur identité. La mise en place de cette synergie permettrait à chaque territoire de répondre à ses besoins : santé, développement économique, transport, équipements sportifs et culturels, sauvegarde du patrimoine et des paysages...

*Je suis fière et honorée d'être candidate au Sénat auprès de co-listiers dont la **valeur** est reconnue et dont je partage les engagements. Élue de terrain aux côtés d'Alain Juppé, reconnue pour mon travail de proximité, je mettrai la même détermination et la même persévérance à vous servir, élus de la République. Je souhaite défendre harmonieusement tradition et progrès en maintenant l'homme au centre de toutes nos décisions.*

Unis POUR LA GIRONDE SENAT 2014

Retrouver la capacité d'investir

Alain CAZABONNE

> Maire de Talence
> Vice-Président de la CUB
> Chevalier de l'Ordre National du Mérite

PRIORITÉS

SOUTIEN AUX ÉLUS
Être un parlementaire proche, accessible et à l'écoute.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS
Favoriser la simplification des normes qui entravent l'action sereine des collectivités.

SOUTIEN AUX TERRITOIRES
Œuvrer pour un développement harmonieux de notre département, attractif et riche en diversité.

Le Sénat assure la représentation des collectivités territoriales de la République. Cette mission, confiée à la chambre haute du Parlement par l'article 24 de notre Constitution, est plus que jamais d'actualité.

Avec le redécoupage régional que le Gouvernement nous propose et une réforme territoriale que nous aurons tous à subir, il est ***essentiel*** *que les parlementaires portent la voix des milliers d'élus qui, chaque jour, s'investissent au sein de leurs collectivités et vont être triplement entravés : par une diminution des moyens financiers à leur disposition, par des transferts de compétences sans accompagnement de ressources complémentaires et par une augmentation des contraintes réglementaires.*

Les graves et lancinants problèmes auxquels la France est confrontée - je ne citerai que le recul de l'économie et ses terribles conséquences sur l'emploi – ne trouveront aucune réponse dans une réforme territoriale en trompe l'oeil, bricolée sans concertation véritable et sans critères clairs et lisibles. Son unique résultat a été de jeter le trouble dans les esprits au moment où nous devrions rester mobilisés et de préférence unis sur l'essentiel. Une telle réforme exige ***sérénité et consensus.*** *Le contraire du spectacle actuel.*

Tout cela mérite que nos collectivités soient représentées au Sénat par des ***élus proches, disponibles, à l'écoute,*** *soucieux d'unité et non de calculs politiciens.*

En outre, depuis plus de 20 ans, j'ai vu l'évolution des conditions d'exercice du mandat de maire et la complexification permanente et souvent inefficace de ce qui est devenu un véritable métier. Comme j'ai été le témoin de la progression du fait intercommunal. Je m'engage à mettre cette expérience au service de tous les élus, dans la défense des intérêts de la Gironde et des Girondins.

Unis POUR LA GIRONDE SENAT 2014

L'intérêt général

Florence LASSARADE

> Adjointe au Maire de Saint-Macaire
> Vice-Présidente de l'office de tourisme d'Entre-deux-Mers
> Médecin des hôpitaux, Pédiatre

PRIORITÉS

SANTÉ
Dans tout le département,
une offre de soins optimale

TOURISME
Cohérence et concertation,
développement en milieu rural.

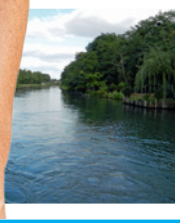

*Je mettrai l'accent sur les fruits de mon **expérience** personnelle, qui concerne deux domaines d'intérêt pour le moins départemental : la santé et le tourisme.*

Qui ne placerait pas la santé au centre de ses préoccupations ? Cet omniprésent sujet nécessite une politique globale, sachant prendre en compte le cours entier d'une existence.

La première approche concerne une bonne répartition des temps scolaire et familial. Les difficultés des parents au travail, que je connais bien (médecin de terrain, à la fois libéral et dans la fonction publique), m'engage à soutenir les efforts en faveur des familles dans l'intérêt de l'enfant. Ensuite, pallier le manque évident de médecins dans de nombreux secteurs, conforter les petits hôpitaux, anticiper les évolutions démographiques. Pour bien vieillir, il faut œuvrer au maintien à domicile, au bon état physique et mental, ce qui crée de l'emploi local.

Tourisme et Patrimoine constituent le second volet. Il convient de mieux exploiter les atouts du tourisme rural mais aussi fluvial, dont nos visiteurs étrangers savent reconnaître le charme, en développant les infrastructures, certes, mais aussi en mettant en place en Gironde une action touristique concertée, sachant prendre en compte les intérêts légitimes des populations locales.

*Le Sénat, défenseur des territoires, mais aussi des grandes valeurs républicaines, est le lieu désigné pour faire aboutir des **projets concrets et humanistes,** fondés non sur une somme d'intérêts particuliers mais réellement sur l'intérêt général.*

PRIORITÉS
> Alléger la gestion des communes
> Reconnaître l'entité « Communauté Rurale »
> Soutenir la filière agricole.

PRIORITÉS
> Une synergie villes/campagnes
> Proximité, dialogue, solidarité
> Qualité de l'environnement.

La vraie place de la ruralité

Yves d'AMÉCOURT

> Conseiller Général, Président du groupe Gironde Avenir
> Maire de Sauveterre-de-Guyenne, Président de la CdC du Sauveterrois
> Viticulteur

En finir avec les disparités injustes, c'est aussi donner sa vraie place à la ruralité. Je propose : de libérer la gestion des communes en allégeant les normes, en développant les services publics à coût maîtrisé, en reconsidérant la réforme des rythmes scolaires.
C'est également reconnaître l'entité « Communauté Rurale », réformer la loi ALUR ; créer des Plans Locaux de Ruralité à la place des PLU ; confier au Sénat la réforme des collectivités locales.
Enfin, jouer à fond notre atout, la filière agricole, force créatrice de développement et d'emploi

Revitaliser

VALÉRIE DUCOUT

> Maire de Saint-Ciers-sur-Gironde
> Cadre dans une société d'appareillage auditif

La revitalisation de nos campagnes et de leur énorme potentiel passe par un ensemble ordonné d'actions ayant la vie de nos concitoyens comme premier objectif. Ce travail quotidien de proximité induit une bonne santé de la cellule de base, la commune, un soin constant de son environnement et une bonne relation entre les secteurs urbains et ruraux.
Grâce aux échanges entretenus depuis mon élection avec Xavier Pintat, Gérard César et Marie-Hélène Des Esgaulx, je sais que le Sénat demeure le rempart le plus sûr pour notre qualité de vie et s'impose comme le vecteur de nos projets.

RCS 464200203 Bordeaux. Imprimé sur PEFC, encres végétales, imprimeur Imprim'Vert. Crédits photos : Brunet. Vu les candidats. Ne pas jeter sur la voie publique.

Unis POUR LA GIRONDE SÉNAT 2014

SCRUTIN, MODE D'EMPLOI

En Gironde, l'élection des 6 sénateurs s'effectue en un seul tour au scrutin de liste, proportionnel à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel. La liste comporte deux noms de plus que le nombre de sièges à pourvoir.

Pour être élu, il faut avoir atteint un nombre de voix au moins égal au quotient électoral (nombre d'électeurs divisé par le nombre de sièges à pourvoir), soit environ **550 voix.**
Si des **sièges** restent **non attribués**, leur répartition s'effectue selon la règle de la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages totalisent les plus fortes moyennes.

Le scrutin se déroulera **dimanche 28 septembre de 9h à 15h** à Bordeaux dans les locaux de la Préfecture. Il concernera quelques 3300 électeurs (sénateurs, députés, conseillers régionaux, conseillers généraux, délégués des conseillers municipaux) pour lesquels le **vote** est **obligatoire.**

Le 28 septembre, pour que ma voix compte, je vote liste entière.